



Entreprise en liquidation judiciaire ,ayant encaissé mon chèque

Par **laura**, le **26/08/2009** à **11:17**

Bonjour,
en décembre 2008 on a acheté une cuisine pour notre nouvelle maison. Pour la réserver ils ont encaissé un chèque de 1125 euros en janvier 2009. Quand j'ai téléphoné au magasin fin juin pour qu'ils puissent la commander; surprise leur n° de téléphone n'existe plus, je me suis rendue au magasin tout est vide, plus moyen de le contacter, par internet j'ai pu savoir qu'ils ont en liquidation judiciaire depuis le 29 juin 2009. Qu'est-ce que je dois faire pour récupérer mon argent.

Pour nous cette somme est importante et on veut la récupérer.

Merci d'avance et à très bientôt.